RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260924_3
↳ Subventions aux associations – Exercice 2026 - Modification.

Date de la convocation
- **18 septembre 2026**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents
M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENECAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Mme Sandrine BARDEAUX, MM. Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration
M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
Mme Sylvie BAILLARD a donné pouvoir à M. Jean-Michel SAMUEL *(à compter de 19 h 43)*
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à M. Bertrand ARBLAY.

Absent excusé sans procuration
M. Mehdi GHEZAL.

A été nommé secrétaire de séance
M. Guy BOUTLEUX

SERVICE FINANCIER

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2026 - MODIFICATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, la ville de Wimereux octroie des subventions de fonctionnement à diverses associations afin de leur permettre de maintenir ou de développer le niveau de leurs activités.

En effet, chacune dans leur domaine concourent à l'amélioration de la vie communale.

Monsieur le Maire rappelle que l'association a dû fournir un dossier de subvention complet.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'attribuer la subvention mentionnée dans le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	Somme attribuée (sous réserve que le dossier soit complet) en €	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS *	ABSENTS **	N'ont pu prendre part au vote de la subvention attribuée à l'association dont ils sont membres	Désignation des élus qui n'ont pas pris part au vote
Code Fonction : 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS							
325 : Autres Equipements sportifs ou de loisirs (65748)	**1 650,00**						
Association des Usagers de la Plage de Wimereux	1 650,00	**28**			**1**	x	x

Nature 65748	1 650,00
TOTAL GÉNÉRAL	**1 650,00**

* Se sont abstenus :
** Sont absents :

DIT que cette créance est inscrite au budget primitif 2026 de la Ville.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

Signé électroniquement par :
Jean-Luc DUBAËLE
Date de signature : 28/09/2026
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX